

Solidaires en action ^{N° 124}

Le 25 mars 2015

9 avril : ensemble et en grève, on reprend la rue

Le 9 avril, c'est notre signal de la contestation contre le vol du fruit de notre travail et contre la stigmatisation de tous ceux et celles que le système exclut.

Le 9 avril, c'est notre refus d'une société de cupidité au profit d'une minorité de privilégiés, société qui engendre toujours plus d'inégalités et de dégâts écologiques.

Le 9 avril, c'est la défense des services publics et des moyens aux agents qui servent l'intérêt général.

Le 9 avril, c'est notre volonté de lutter contre la politique d'austérité du gouvernement et contre les attaques patronales.

L'austérité c'est se soumettre aux lois des marchés financiers qui font payer la crise et les dettes publiques aux salarié-es, aux retraité-es, aux chômeurs-euses.

L'austérité c'est l'argent public dilapidé dans des exonérations fiscales sans fin au profit des entreprises et des banques et au détriment du financement des protections sociales de toutes et tous.

L'austérité c'est le gel des salaires des salarié-e-s, du dans le privé comme du dans le public, alors que les profits et les dividendes distribués par les patrons explosent.

L'austérité c'est l'ensemble des mesures anti sociales comme la loi Macron qui facilite le travail de nuit et du dimanche, la précarité et les licenciements.

L'austérité c'est organiser la misère et nourrir la montée de l'extrême droite raciste.

Voilà pourquoi nous devons reprendre la rue, mettre toutes nos forces dans la réussite des grèves et manifestations le 9 avril.

Il y a urgence d'**en finir avec les cadeaux aux banques, aux patrons et aux actionnaires.**

Il faut une autre politique pour enrayer la détérioration des conditions de travail et de vie des salarié-e-s de ce pays.

Ensemble, **il faut exiger un autre partage des richesses, le partage du travail et des salaires décents pour toutes et tous...**

L'an dernier, les 40 entreprises françaises les mieux cotées à la Bourse (le CAC 40) ont versé 56 milliards à leurs actionnaires. Uniquement pour ces 40 entreprises là, une poignée de personnes s'est répartie 56 milliards, quand on nous affirme que le chômage est inéluctable, qu'il faut travailler plus pour gagner moins, que les minima sociaux, les pensions de retraite, le SMIC et nos salaires ne peuvent être augmentés : nous refusons cette mystification !

Le 9 avril est aussi une étape importante vers la construction d'une mobilisation prolongée. Partout dans les régions, les quartiers, les entreprises, les services, c'est à nous toutes et tous de décider des suites à donner à cette première journée de mobilisations.

Hauts-de-Seine : la Poste doit réintégrer Yann

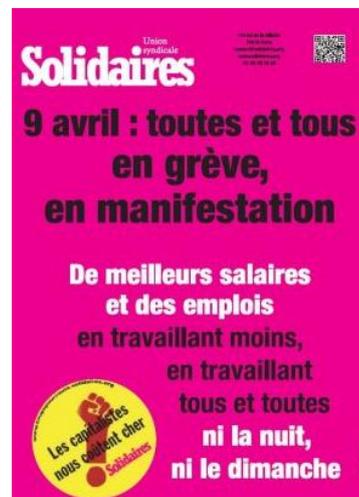
Yann Le Merrer, secrétaire-adjoint départemental de SUD PTT des Hauts-de-Seine, a reçu mi-janvier sa **notification de révocation pour des faits liés à l'activité syndicale** et au conflit qui a agité les Hauts-de-Seine au premier semestre 2014.

Du jamais vu depuis 1951, date à laquelle deux responsables de la CGT avaient subi une sanction similaire, la plus lourde qui soit pour un fonctionnaire.

Pourtant le **dossier disciplinaire de Yann ne fait état que de faits liés à son activité syndicale** : participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100 % par l'Etat où **la liberté syndicale est bafouée au quotidien** et où les conflits se multiplient.

Solidaires soutient la bataille pour obtenir la réintégration de Yann et demande à chacun-e de **signer la pétition** <http://reintegrationyann.sudptt.org> et aux organisations de Solidaires de **participer au fonds de soutien** lancé par la fédération SUD PTT.



Facs : non au salariat étudiant

Solidaires étudiant-e-s part en campagne contre le salariat étudiant et pour l'augmentation immédiate des bourses. Lors d'une scolarité dans le supérieur, 73% des étudiant-e-s exercent une activité professionnelle en plus de leurs études. Les bourses sur critères sociaux sont largement insuffisantes. Les étudiant-e-s sont alors contraint de se salarier. Or, alors qu'un-e étudiant-e non salarié-e à 66% de chances de réussir ses examens, un étudiant-e salarié-e a seulement 38% de chances de réussir. **Se salarier, c'est donc échouer !** Les étudiant-e-s issu-e-s classes populaires se retrouvent progressivement exclues de l'Université. Et la réponse du gouvernement et des facs, c'est traiter les étudiant-e-s salarié-e-s au cas par cas, ne rien faire...

Une campagne dans les facs pour la reconnaissance du statut d'étudiant-e salarié-e avec les aménagements pédagogiques adéquates, est donc entamée. Mais cela ne constitue pas une fin en soi. **Une seule solution : lutter pour l'augmentation des bourses, en nombre et en valeur, sur 12 mois et versées le 1^{er} du mois !**

Par ailleurs, ces étudiant-e-s occupent des emplois précaires et sont payé-e-s une misère. Utilisé-e-s comme de la main d'œuvre docile et flexible par le patronat, ils et elles demeurent isolé-e-s et contribuent malgré eux/elles à la précarisation des salarié-e-s ! Seule une réponse collective permettra de faire bouger les lignes !

Un blog leur est donc dédié :

<https://etudiantesarie.wordpress.com>. Vis ma vie d'étudiant-e salarié-e, c'est le blog ouvert par Solidaires étudiant-e-s pour partager ses expériences, ses récits de galère, de vie d'étudiant-e salarié-e ! **Pour ne pas rester isolé-e-s face à nos galères et se mobiliser !**

Toutes nos analyses, nos revendications, et nos moyens d'action sont disponibles sur le site de Solidaires Etudiant-e-s : <http://www.solidaires-etudiant.org/campagnesalarie/>

VOUS AVEZ ENVIE DE FAIRE ÇA QUAND VOTRE PATRON VOUS ANNONCE UN CHANGEMENT D'HORAIRE ?



BPCE : grève unitaire le 24 mars

Pour la première fois depuis la création du Groupe BPCE, toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, SUD BPCE, FO, CGC-SNB, Unsa), réunies dans une **intersyndicale Groupe sans précédent, ont décidé d'un appel à la grève le 24 mars**. Cette action trouve ses motivations dans

- ♦ **une dégradation des conditions de travail** jamais observée à ce jour dans le Groupe
- ♦ **des salarié-es sous pression** avec des effectifs en diminution
- ♦ **des objectifs irréalistes**
- ♦ **des organisations de travail instables et inadaptées...**

Ces facteurs, à l'origine d'une situation désastreuse, ont fait l'objet de rapports des médecins du travail, d'expertises réalisées par des cabinets indépendants, de la multiplication des interventions des CHSCT, de l'augmentation des cas d'inaptitude et d'invalidité. Malgré des alertes répétées de la part de tous les syndicats de BPCE, François Pérol et les dirigeants des Caisses d'épargne, des Banques Populaires, de Natixis, de BPCE SA, du Crédit Foncier, de la Palatine et des autres entreprises du Groupe ont refusé d'entendre et de prendre en considération cette situation pathogène.

Les bons résultats du Groupe (2,9 Md € en 2013 et 3,1 Md € en 2014), générés par les efforts des salarié-es, ne donnent lieu à aucune avancée en matière de rémunérations. Pire, pendant que le personnel est soumis au régime sec et voit son pouvoir d'achat diminuer, les dirigeants se font voter de scandaleuses primes : François Pérol percevra en 2015 une part variable de 851 858 € venant en sus de sa rémunération fixe de 550 000 €.

Pour de meilleures conditions de travail, pour une politique salariale juste et motivante, pour un service à la clientèle correspondant véritablement aux valeurs coopératives du Groupe, tous les syndicats de BPCE ont donc décidé de faire du 24 mars une journée de grève nationale avec un rassemblement devant le siège de BPCE.

Vaunage : non à la privatisation de la collecte des déchets

Le 17 mars, soutenus par SUD Mairie Gard dont ils sont adhérents et Solidaires transports, les agents de la collecte des déchets du secteur de la Vaunage de Nîmes Métropole se sont mis en grève contre la privatisation de leur activité. **La privatisation, c'est comme le projet de loi Macron : c'est plus de pognon pour les patrons !**

Les salarié-e-s de Nicollin, Véolia, SEPUR, URBASER et autres entreprises de transport de déchets savent bien que la mise en place des délégations de service publique, autrement dit, la privatisation équivaut à moins de services pour les usagers, à la dégradation des conditions de travail des travailleu-euses et surtout pour plus d'argent pour les actionnaires !

Solidaires 31 : on veut des locaux, pas des gaz lacrymos

Le 16 février dernier, **la mairie de Toulouse a envoyé aux 8 Unions Syndicales de Haute Garonne une lettre leur indiquant qu'elle résiliait les baux par lesquels elle les logeait, dans des locaux lui appartenant ou loués à des bailleurs privés.** C'est une attaque et un défi sans précédents pour les salarié-e-s, les retraité-e-s, les chômeurs-ses et précaires. La mairie se justifie en invoquant la rupture d'un protocole tripartite (Ville, Département, Région). Mais les syndicats n'en sont pas responsables et les municipalités (précédente et actuelle) n'ont strictement rien fait auprès des autres collectivités pour remettre cette situation à plat et assurer une co-participation à l'hébergement des syndicats par ailleurs prévu par la loi.

Le 27 février, 200 militant-es de Solidaires, la CGT et la FSU ont défilé, du site Saint-Sernin de la bourse du travail au Capitole, afin d'interpeller les élu-es. **Le comité de réception organisé par le maire de Toulouse était composé de policiers, de chiens policiers et de gaz policiers, tous lâchés, sans aucune retenue, contre les personnes venant l'interpeller.**

Pourtant, les bourses du travail sont des lieux où salarié-e-s, retraité-e-s, chômeurs-ses et précaires trouvent des réponses gratuites à la violence qu'il-elles subissent tous les jours sur leur lieu de travail, dans la cité ou à leur domicile. Entraver l'activité des syndicats en essayant de les asphyxier financièrement est tout simplement de l'inconscience sociale.

Mais la lutte paie : la mairie de Villejuif qui voulait vendre la Bourse du travail à été obligée de reculer suite à la mobilisation intersyndicale.

Solidaires 31 **refuse la volonté d'instrumentalisation** dans le cadre de la campagne électorale de départementales et des régionales qui s'annoncent. Nous refusons tout autant les politiques d'austérité des différentes collectivités, et leurs choix budgétaires comme les 50 millions d'euros de rénovation du stade de Toulouse pour l'Euro de football 2016.

Solidaires 31 résistera et invite l'ensemble des adhérent-e-s et militant-e-s de ses syndicats à résister à cette attaque frontale et intolérable contre leurs propres libertés.

France Télévisions : défendre le droit de grève

Le SNJ, comme l'ensemble des syndicats représentatifs à France Télévisions, appellait les salarié-es à cesser le travail le jeudi 19 mars.

Ce mouvement était lié à deux revendications essentielles : **le respect de l'exercice du droit de grève et l'arrêt des procédures disciplinaires contre des salariés grévistes.**

La direction oppose la brutalité et le mépris comme seules réponses à la mobilisation des salariés. Le PDG et son équipe, à la manœuvre depuis bientôt cinq ans, ont dégradé l'entreprise à tous les niveaux : éditorialement, économiquement, et surtout socialement. Et maintenant, en fin de mandat, cette équipe **essaie de limiter le droit de grève, et notamment la possibilité de faire grève 59 au moment de son choix.**

Il s'agissait de dire, toutes et tous ensemble que ce droit est constitutionnel et ne peut être limité par un oukase du PDG. Nous dirons aussi tous ensemble qu'aucune poursuite disciplinaire ne peut être engagée contre nos collègues, victimes de tentatives d'intimidation indignes de notre entreprise.

Radio France : grève depuis le 19 mars

L'intersyndicale de Radio France (dont SUD-Radio France) a lancé un appel à la grève à partir du 19 mars 2015.

Une première journée de grève avait eu lieu en février afin de commencer à préparer cette mobilisation avec l'ensemble des salarié-es. Lors de cette journée, l'intersyndicale et les salarié-es avaient rédigé un communiqué résumant bien la situation :

"Nous, salarié.e.s de Radio France ne voulons pas d'une direction qui au prétexte d'économie budgétaire élabore des scénarios de restructurations libérales ; de suppression de postes, de plans sociaux déguisés, de délocalisation et ou d'externalisation des services, des chaînes et des orchestres. Nous refusons voir Radio France transformée en plate-forme de défilé de mode et ses studios loués aux sociétés du CAC 40. Notre mission de service public est celle d'informer, d'éduquer, de divertir en offrant aux auditrices et auditeurs des contenus de qualité. Plutôt que de se désengager, l'État doit donner les moyens nécessaires à nos radios de service public de fonctionner."

Depuis, les choses ne se sont pas améliorées, et **une nouvelle grève a débuté le 19 mars**, et qui entre dans sa deuxième semaine, parce que les salarié-es ne peuvent admettre :

♦ l'asphyxie financière programmée de Radio France. L'État qui n'a déjà pas respecté ses engagements sur la durée du Contrat d'Objectifs et de Moyens 2010/2014 entend imposer un gel de nos budgets sur la période 2015/2019.

♦ la gestion calamiteuse de cette crise par le PDG de Radio France et l'équipe de direction. Incapables de se hisser à la hauteur des enjeux ils procèdent par intimidations envers les plus fragiles et par dissimulation des hypothèses sur lesquelles ils travaillent avec l'État.

Lyon 2 : victoire des enseignant-es vacataires

Après plus de six mois de mobilisation, six semaines de grèves et deux heures et demi de camping sur le campus des Quais, la mobilisation des enseignant-e-s vacataires précaires sort victorieuse du bras de fer avec la présidence de l'université.

La présidence de l'Université Lyon 2 a enfin plié et concédé

- ◆ le remboursement des frais d'inscription (hors sécurité sociale) pour tou-te-s les étudiant-e-s enseignant-e-s vacataires de l'année 2014-2015 ;
- ◆ la création d'une commission tripartite composée pour un tiers de vacataires enseignant-e-s chargée de plancher sur les conditions de recrutement.

Nous nous félicitons de cette **première victoire**, annonçons que nous resterons vigilant-e-s sur l'application de ces engagements ainsi que sur la poursuite du règlement de la situation du point de vue des contrats et de la mise en paiement des heures, ainsi que sur la prise en compte de la revendication de pérennisation de la procédure d'exonération sur la base du service prévisionnel dès le premier TD pour les années qui suivront.

Les revendications portent également sur d'autres aspects, comme la limitation des effectifs en TD à 30 étudiant-e-s, l'ouverture de postes, l'engagement ferme sur la tenue des TD un mois à l'avance et la revalorisation du taux horaire des TD.

Nous annonçons d'ores-et-déjà que nous porteront ces revendications devant les instances compétentes, à l'échelon local et national.

Nous profitons de ce communiqué pour remercier tous nos soutiens dans la lutte, étudiant-e-s, personnels de l'université (administratifs, techniques, sociaux, enseignants), syndicats, organisations de précaires, les soutiens venus d'autres universités ainsi que de diverses personnalités publiques et souhaitons réaffirmer à cette occasion que **l'exaspération et la colère sont bien des vecteurs de mobilisation, et que les mobilisations payent.**

Zoo de Montpellier : victoire des personnels pompiers

Belle victoire pour les personnels pompiers du zoo de Montpellier ! Le zoo du Lunaret étant un établissement public de classe 1 recevant du public depuis 2 ans, la Mairie de Montpellier a été dans l'obligation de créer un service de sécurité incendie. Le personnel recruté pour assurer cette mission était depuis le départ **en sous-nombre, avec une fiche de poste plus qu'approximative et bénéficiait d'un Régime Indemnitaire ne tenant pas compte des réelles spécificités de ses fonctions.** L'administration ne répondant à aucun de leurs appels sur ces différents sujets, ils ont décidé de se mobiliser plus fermement. Pour les accompagner dans leur mouvement, ils ont fait appel à une intersyndicale (CGT, UNSA et SUD).

Après 1 mois de négociation et 6 jours de grève, c'est un personnel satisfait qui est sorti de la dernière réunion avec l'Administration. Ils ont obtenu une appellation correspondant à leurs postes, des fiches de postes adaptées, une revalorisation significative de leur RI, la création de 6 emplois statutaires et une meilleure organisation des recrutements de renfort pendant la haute saison. Bref, une belle victoire pour ces agents motivés et soudés mais aussi pour **SUD - Mairie Montpellier** pour qui il s'agissait de sa 1ère participation à une négociation de ce type au sein d'une collectivité où nous sommes nouvellement élus.

Speedy France : grosse mascarade pour les élections

Depuis la création du syndicat SUD Speedy en 2011, la direction a déployé tous les moyens imaginables pour empêcher son développement, entraver son action syndicale et l'empêcher de se rapprocher du personnel, dans une entreprise où les salaires sont bas, et les conditions de travail déplorables : **contestations systématiques des désignations devant les tribunaux**, refus de diffuser les tracts et même, il y a quelques mois, une annonce prétendant que SUD-Solidaires n'existe plus dans la boîte, lui qui représente 13% des salarié-e-s ! Cela n'a pas empêché SUD Speedy de visiter de nombreux centres de France, de **porter les revendications de ses collègues et de déclencher une grève en janvier 2014...**

Bizarrement, ce «syndicat qui n'existe plus» se présente aux nouvelles élections professionnelles. À l'occasion, les autres syndicats - quant à eux «inexistants» dans les luttes - ont décidé de faire tous cause et liste communes contre SUD Speedy, ce syndicat qui ose défendre les salarié-e-s. Il y aura donc une liste CGT/CGC/FO/CFTC... qui propose même au délégué SUD de rejoindre cette intersyndicale bidon ! **La ficelle est grosse, et il est hors de question de se laisser «avalier».** Pour SUD Speedy, envers et contre tout, la lutte continue. Résultats bientôt.